

COMPTE RENDU DU CHSCT DU 03-10-2017

La séance s'est ouverte à 9 H par la lecture des déclarations liminaires de Solidaires (copie jointe), de la CGT et de FO.

En préambule, nous avons demandé au Président d'aborder le sujet de la réorganisation du SIP d'Avignon en premier, afin de libérer nos expertes au plus tôt. Le Président a accédé sans difficultés à cette demande.

Afin que tout le monde comprenne bien la situation, nous vous faisons un petit résumé du sujet : Nous avons été alertés par nos collègues du SIP d'Avignon du chambardement de leur service et de l'impact pour le moins négatif sur eux. Nous avons abordé ce sujet lors du CHS-CT précédent afin d'en alerter le Directeur.

Ce dernier a convenu qu'il y avait eu comme un certain « loupé » dans la manière de faire, à savoir que les collègues ont appris leur réaffectation via Agora et portail métier...Ou comment dématérialiser la concertation dans un service...

Par conséquent, ce sujet a été inscrit au CTL (Comité technique local) du 28/09/2017 puis au CHS-CT de ce jour.

Deux collègues du SIP, respectivement en pôle gestion et à l'équipe d'accueil ont parfaitement su rendre compte de la situation ubuesque de leur service, et des conséquences néfastes de cette réorganisation ; nous en profitons ici pour les remercier encore : il est toujours délicat de s'adresser en public et en séance plénière lorsque l'on n' est pas habitué à l'exercice ! Mais croyez-nous, il en ressort toujours quelque chose de positif. En effet, le Directeur a, comme au CTL précédent, confirmé que la méthode d'information laissait à désirer et a implicitement renvoyé à la chef de service sa responsabilité de gestion humaine. Il a également insisté sur le fait qu'il n'était pas souhaitable de laisser éternellement les collègues à l'accueil, surtout quand certains font montre d'une usure certaine...

Nous avons rebondi sur la désorganisation prévisible des pôles de gestion, dont la composition humaine a été totalement chamboulée en vertu de ... on ne sait toujours pas quoi !!

Résultat : une perte de confiance est en train de s'installer entre la chef de service et ses agents, ce qui laisse augurer de lendemains radieux...

En conclusion, le projet présenté par la chef du SIP est maintenu en l'état, avec une clause de revoyure prochainement (dans 4 à 6 mois). Toutefois, la perception d'un sujet est quand même sensiblement différente pour le directeur selon que ce sujet est abordé par les représentants élus ou bien par les agents directement...

Nous alertons donc solennellement nos collègues du SIP d'Avignon, mais aussi tous les collègues du département, à réagir immédiatement et collectivement aux projets de réorganisations internes de leur service. Si vous estimez que cela se passe mal, vous êtes en droit d'en saisir le CHS-CT ! N'oubliez jamais que les droits ne s'usent que dans le cas où ils ne sont pas utilisés !!!

- Point sur le budget et les formations de 2017.

Le budget a été respecté, mais il subsiste quelques interrogations sur le coût final des travaux à engager au CFP de Monteux.

- Point sur les actions de formations et l'achat de matériel ergonomique pour 2018.

Les formations sont reconduites pour 2018. N'hésitez pas à vous rapprocher de vos représentants pour plus de détails. Concernant le matériel, les collègues qui utilisent des souris d'ordinateur ergonomiques nous ont fait remonter leur satisfaction de l'outil, et comme la Direction en possède encore, nous invitons les collègues intéressés à contacter Mme De Bortoli pour plus d'informations.

- Présentation par Mme DUTERTRE, psychologue du travail, de l'étude du climat social du SIE d'Orange et du suivi de l'intervention à la trésorerie de Sorgues.

Les divers sujets touchant aux risques psycho-sociaux ont conduit le CHS-CT à faire appel à une psychologue spécialisée dans le monde du travail (et des rapports humains qui vont avec!). Force est de constater que ce choix était justifié ! La lecture et le commentaire de ces rapports montrent bien comment les relations entre collègues (chef compris) peuvent très vite se transformer en calvaire. La pression subie par les transformations, les réorganisations, les suppressions de postes sont des facteurs d'aggravation en puissance (on parle alors de facteur d'inflation!). Ainsi, il nous semble évident que l'intervention de psychologues permet d'atteindre de nombreux objectifs : prévenir les conflits, mettre en œuvre des protocoles de résolution, mettre en évidence des souffrances individuelles. Mais aussi, à mettre l'Administration face à ses responsabilités et la forcer à réagir.

Quand les organisations syndicales, les collègues et les professionnels de santé mettent tous en évidence l'étendue des dégâts, alors les choses peuvent changer et s'améliorer.

Là aussi, nous invitons toutes et tous à en discuter entre vous et à saisir le CHS-CT s'ils considèrent que la situation humaine de leur service est en train de se détériorer. Car ces rapports enfoncent une porte ouverte ; ce n'est que par le collectif que l'on est fort.

- Point sur la campagne 2017-2018 DUERP-PAP.

Traduisons d'abord ces acronymes :

DUERP : Document Unique d'Evaluation des Risques Psycho-sociaux

PAP : Plan Annuel de Prévention, suite directe de l'analyse du DUERP.

Le ministère a décidé de simplifier le référentiel des risques recensés dans le DUERP. A priori, cette simplification semble logique si on veut rendre le PAP plus efficace. Mais nous avons alerté sur le fait que ce référentiel devra être solidement évalué par la suite, afin d'en apprécier sa pertinence (ou pas!).

Concrètement, tous les services vont être appelés dès octobre pour la plupart d'entre eux à participer à cette nouvelle campagne de recensements des risques.

Nous vous appelons à apporter un soin tout particulier à cet exercice !

Pour information, tous les risques dits « bâtimentaires » (toilettes en vrac, portes qui ferment mal ...etc..) sont à annoter dans le registre hygiène et sécurité disponibles dans tous les services. En effet, ces « risques » ne nécessitant pas l'avis du CHS-CT, ils ne seront plus concernés par le DUERP.

- Suivi des accidents de travail et des fiches de signalement ;

L'année 2017 a été marquée par de nombreux accidents de la circulation, ainsi que par des chutes à pieds. Concernant les fiches de signalement, leurs nombres restent stables (15 contre 16 l'an passé). En revanche, on s'aperçoit qu'aucun service n'est épargné (gestion, recouvrement, contrôle...). rappelons que ces fiches doivent être remplies et envoyées à la Direction à chaque incident. Nous ne sommes pas des punching-ball ! De plus, la Direction donne suite à toutes les fiches, donc, pas d'hésitation !

- Calendrier des visites du CHS-CT dans les services.

Les trésoreries d'Isle sur la Sorgue et du centre hospitalier de Carpentras seront concernées pour finir l'année.

Pour 2018, de par ses nombreux services, seul le bâtiment 2 de la Cité administrative est inscrit au calendrier. Toutefois, si l'actualité l'exige, le CHS-CT se déplacera bien évidemment en priorité dans les services demandeurs.

- Point sur les questions diverses.

Passage obligé des réunions institutionnelles qui permettent de faire remonter les sujets de dernière minute !

Pêle-mêle, ont été abordés des sujets comportementaux « border-line » dans certains services, mais aussi les réorganisations des pôles de la Direction qui ne semblent pas de tout repos...Il n'y a aucune raison pour que la situation de ces services ne soit pas, elle aussi, étudiée au CHS-CT ! Rappelons que cette instance défend la situation des TOUS les agents de la DDFIP, quelque-soit leur grade : la souffrance personnelle ne se juge pas à cette aune !

Le sujet concernant la partie enregistrement du SPFE d'Avignon a de nouveau été évoquée, mais cette fois dans sa mission d'accueil « fourre-tout » (SPF 1 et 2 d'Avignon , enregistrement, SIE d'Avignon, PRS, PCR, et PCE...au moins dans la théorie!). Le moins que l'on puisse dire, c'est que la Direction n'a pas franchement pris toute la mesure des difficultés engendrées, mais le Directeur a juré qu'il s'occuperait de ces problèmes. Nous invitons donc les collègues, qui ont eu la primeur de sa visite, de s'assurer du respect de sa parole ; Sinon, vous savez où nous trouver !

Tous les sujets du moment (du moins ceux qui sont remontés jusqu'à nous!) ayant été abordés, la séance s'est terminée vers 16 H.

Vos représentants qui ont siégé à ce CHS-CT

- Laurent DERBES (SIP Avignon).
- Benoît SAUTECOEUR (EDR)
- Arnaud BEAUJARD (SPFE)